



PLAN LOCAL D'URBANISME DE MERFY

Plan de zonage « bourg »

Transmission en Sous-Préfecture en annexe de la délibération du 13 février 2020 approuvant l'élaboration du PLU de MERFY.

Vu pour être annexé à la délibération du
Approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
Pour la Présidente,
Pierre GEORGIN
Vice-Président

D2

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

AGENCE D'URBANISME Place des droits de l'Homme - 51084 REIMS CEDEX -
Tél : 03.26.77.42.80 - Fax : 03.26.92.51.21 - www.audr.fr

Légende

Éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre historique et architectural (L151-19)

- ★ Patrimoine bâti remarquable (L151-19)
- Chemins et sentiers (L151-19)

Éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)

- "Jardins" (L151-23)
- ★ Boisements, haies, alignements ou arbres ponctuels (L151-23)
- Ensemble patrimonial remarquable (L151-19 et L151-23)

Autres

- Espaces Boisés Classés (EBC) à conserver (L113-1)
- Bande de recul minimum (L151-17)
- Nouvel accès interdit (L151-39)
- Limite de zone et de secteur
- Limite communale
- Emplacements réservés (L151-41)

Echelle = 1:1 500

Numéro ER	Surface estimée en m ²	Destination	Bénéficiaire
1	395	élargissement chemin rural dit du Mont Taget	commune de Merfy
2	18	aménagement route de Macô	commune de Merfy

